

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 08 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 2 décembre 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Brigitte POPARD	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

La Confrérie de la Moutarde de Dijon - 19ème Congrès Européen des Confréries Oenogastronomiques - Demande de subvention

La Confrérie de la Moutarde de Dijon est l'organisatrice du 19ème Congrès Européen des Confréries Oenogastronomiques qui s'est tenu à Dijon du 14 au 16 octobre 2022. Il a regroupé environ 500 personnes venant de huit pays européens que sont le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Hongrie, la Belgique, Macao et la France.

L'association a connu des difficultés de trésorerie au cours du déroulement de la réalisation du programme d'organisation. La Confrérie a dû supporter des écarts de prix entre les montants proposés pour l'inscription au Congrès (au mois de juin) et les prix définitifs demandés fin septembre par ses fournisseurs.

Par conséquent, il est proposé une aide financière exceptionnelle de Dijon Métropole de 7 000 €.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** à l'Association La Confrérie de la Moutarde de Dijon une subvention de 7 000 € ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2022.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN